

971

Guadeloupe

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



SÉMINAIRE
AVEC
SYLVAIN GRISOT

**URBANISME
CIRCULAIRE
& APPROCHES
DURABLES**

VOLET RISQUES

URCY

PROGRAMME



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GUADELOUPE

En vertu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pour mission de développer l'information et la participation du public, la formation des intervenants dans le domaine de la construction, le conseil aux candidats à la construction et l'assistance aux collectivités territoriales et aux administrations publiques.

Les CAUE ont un statut d'organisme privé chargé d'un service public : Informer, Conseiller, Accompagner, Former et Fédérer autour du territoire dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. En tant qu'organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion du cadre de vie, les CAUE sont aussi centres de ressources et lieux de diffusion culturelle. Leur connaissance des territoires leur permet de croiser les échelles : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du département, de la région, et au-delà. Sur l'ensemble du territoire national, l'on compte désormais 92 CAUE.

Depuis plus de 40 ans, le CAUE de la Guadeloupe intervient auprès de publics variés tels que les particuliers, les scolaires, les collectivités territoriales, les professionnels, les acteurs de l'aménagement et du cadre de vie. Outre ses expertises thématiques, les publics bénéficiaires viennent chercher au CAUE, une approche transversale, une capacité à créer des liens entre des acteurs, entre des cultures professionnelles, ainsi que l'objectivité d'un conseil. Celle-ci est garantie par l'indépendance de l'acte professionnel et l'absence d'intérêt dans la maîtrise d'œuvre.

Le CAUE se distingue par sa souplesse d'intervention, la transversalité de ses compétences et son ancrage dans la réalité socio-culturelle de l'archipel guadeloupéen.



Le CAUE, un chantre historique des approches pluridisciplinaire

EN RESEAU... POUR UN URBANISME DURABLE EN GUADELOUPE

Dans notre contexte insulaire, l'efficacité énergétique et la gestion économe du territoire et des ressources sont des exigences de qualité de notre mode d'habiter. Ces préoccupations auront conduit à la création, avec l'ADEME, d'un Réseau d'Urbanisme Durable de Guadeloupe visant à :

- mutualiser les savoirs et les savoir-faire relatifs à l'urbanisme durable ;
- informer et former les acteurs afin d'améliorer leur niveau d'exigence et leurs capacités ;
- favoriser la mise en relation entre acteurs locaux et la coopération avec l'international ;
- promouvoir les bonnes pratiques de Guadeloupe et d'ailleurs.

5 types d'actions



Ainsi, depuis 2013, via la mise en relation des experts d'ici et d'ailleurs, près d'une quinzaine d'opérations à l'attention des collectivités, des professionnels du cadre de vie et des formations associées, ont été organisées. Des actions ayant généré la production de plus d'un millier de livrables, la formation de centaines de prospects ou la mise en exergue d'une vingtaine d'approches urbaines exemplaires, sur des thèmes aussi divers que l'adaptation au réchauffement climatique, les réponses urbaines à la gérontocroissance ou les enjeux croisés de l'eau.

Après avoir franchi les étapes du « porter à connaissance » et de sa mise au service des collectivités porteuses de stratégies urbaines durables ; l'ADEME et le CAUE, piliers historiques, ont formalisé en 2022, l'élargissement de la gouvernance du Réseau à la Région, le Département, la DEAL, le CNFPT, la DAC et l'Agence des 50 Pas Géométriques ; sous l'œil du CROAG, de l'AUG et du SRAG.

UN RESEAU...POUR UN URBANISME CIRCULAIRE INTEGRE ET ADAPTE AUX REALITES GUADELOUPENNES

L'urbanisme circulaire se veut, comme son nom l'indique, une mise en œuvre dans l'aménagement et la planification, des préceptes de l'économie circulaire. Il s'agit de bonifier et de rationaliser l'utilisation de l'espace, et incidemment du bâti, dans le cadre des projets urbains en Guadeloupe. Si cette démarche peut nous sembler plus aisément palpable dans le domaine de la construction, à travers les actions en « sourcing » ou en recyclage des matériaux, mise en exergue notamment par la CCI ou le Pôle Synergile ; l'urbanisme en est également un champ pertinent d'application. Plus encore avec la Loi Climat et Résilience et son Objectif ZAN, l'urbanisme circulaire, et son intégration dans les projets urbains, semble nécessiter un questionnement sur ses tenants, son applicabilité en Guadeloupe et sa transformation opérationnelle. Sur le terrain, en urbanisme durable, l'idée force de l'écoquartier « Cœur de Grippon » à Morne à l'Eau visant à « reconstruire la ville sur elle-même » autant que la philosophie animant le PLH, le SCoT et la rénovation urbaine de l'agglomération Cap Excellence, semblent résolument inscrits dans cette optique « circulaire ». Avec en filigrane un contexte socio-économique et géo-climatique mettant en dialogue opportunité et contrainte(s), le CAUE de la Guadeloupe, dans le cadre partenarial du Réseau d'Urbanisme Durable, se propose ainsi de porter l'organisation d'une action dédiée.

Quelle est la réalité et, plus encore, le bilan de la Guadeloupe en recyclage, réemploi, requalification des espaces, qu'il s'agisse de délaissés, de ruines, de friches urbaines, industrielles ou agricoles ? Comment notre archipel peut-il orienter son développement en faisant rimer renouvellement urbain des centre bourgs avec une maîtrise de l'inflation foncière, générant *in fine* de l'étalement ? Comment l'intégration de l'approche circulaire dans la conception des documents d'urbanisme, peut-elle favoriser le dépassement d'une application aussi « subite » que « subie » du « ZAN » ? Sur quels savoirs et savoir-faire, déjà usités en local, peut-on s'appuyer et en quoi des expertises hexagonales et caribéennes peuvent-elles nous aider à construire des modèles propres ? Socialement et politiquement, l'évolution « récente » des modes d'habiter, de construire et d'aménager, « au nom de la modernité », peut-elle s'accommoder, d'une nouvelle révolution induisant la rupture avec des pratiques linéaires et segmentées encore en vigueur ?



La signature de la convention multi partenariale en 2022, temps fort du volet « PATRIMOINE »

UNE ACTION ... EN 2 ACTES (ET 2 ENTRACTES)

ACTE 1 : 07 AU 09 DECEMBRE 2022, URBANISME CIRCULAIRE & PATRIMOINE

La mise en œuvre d'un urbanisme circulaire en Guadeloupe induit une prise en compte préalable de l'impact du déclin, du modèle colonial autour de l'industrie canne-sucre-rhum, sur les flux financiers et démographiques « régissant » notamment son aménagement.

Peut-on en effet, « mettre en cycle » la distribution de nos sols sans prendre en compte :

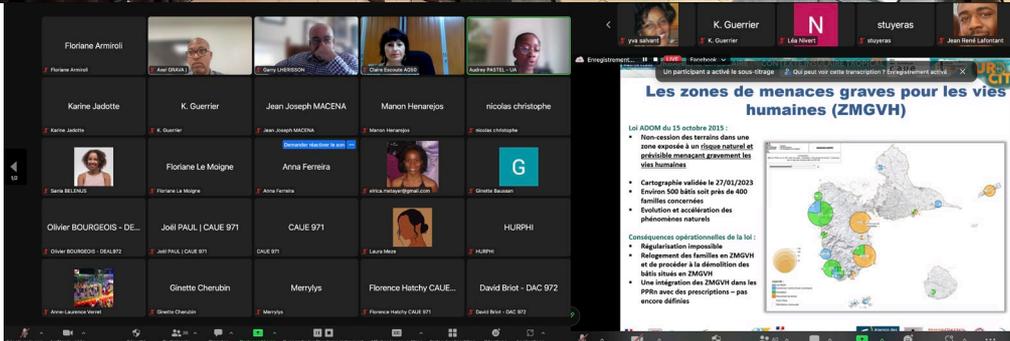
- L'effondrement des secteurs primaires et secondaires connexes à cette économie de plantation et le délitement induit des communautés (villages du bassin cannier du Nord Basse Terre, hameaux du Nord Grande Terre, quartiers d'habitation des couronnes concentriques à l'usine Darboussier, regroupements familiaux autour des exploitations bananières de Capesterre ...)
- La déliquescence incidente des « métropoles » de Pointe à Pitre et Basse Terre, dont l'économie reposait notablement sur les subsides de l'activité de ces communautés
- L'inadéquation de certaines réponses urbaines apportées, priorisant la « tabula razza » au projet (*économique et*) social ; avec à la clef des relocalisations hors-sol, la démultiplication d'installations spontanées et le bris des communautés pré-évoquées.

Autant d'éléments ayant conduit à décliner cette action en un premier axiome, plutôt orienté, « Patrimoine », qui s'est tenu du 07 au 09 décembre 2022.



Afin d'assurer une « jonction » entre le premier acte, et le second, programmé du 06 au 08 décembre 2023, en touchant la variété des publics cibles du réseau ; nous avons proposé :

- Deux ateliers CEP/RUDG sur le « Fonds Vert », orientés « ingénierie administrative et financière », les 30 et 31 mars 2023
- Et un Webinaire « **URBANISME CIRCULAIRE EN CONTEXTE INSULAIRE TROPICAL** », se voulant un pendant philosophique et méthodologique des ateliers de Mars, le 12 mai 2023.



Adossé au filigrane socio-économique évoqué sur le premier acte, le réchauffement climatique complexifie d'autant la prise en compte, *a minima*, de l'esthétique et du confort, *a maxima*, du risque, dans l'urbanisme.

En effet, avec 1 628 km² ; dont 135 000 ha de Parc, pour 390 000 habitants, la Guadeloupe est exposée à pas moins de 6 risques naturels majeurs ainsi qu'un risque technologique (4 zones SEVESO).

L'inégale complétude des documents urbains, les diverses pressions (foncière, immobilière, anthropique) rajoutent ainsi au défi intrinsèque d'une « juste » distribution de l'occupation des sols.

Ainsi, le second axiome, davantage axé « RISQUE » se tiendra du 06 au 08 décembre 2023.

URCY

ACTE 2 : 06 AU 08 DECEMBRE 2023, URBANISME CIRCULAIRE & RISQUE

Ce second axiome prendra donc un accent plus géo-climatique de cette problématique. Pour ce faire, il mettra en exergue les travaux de Sylvain GRISOT, appliqué à notre territoire. Nous recevrons également, à cette occasion les retours d'expériences d'une délégation d'un territoire ô combien expert tant du risque que d'économie circulaire : nos voisins d'Haïti.

PUBLIC CIBLE

Cette action, sous forme de conférence en matinée, et de visites techniques en après-midi, accordera la primeur aux binômes élus-techniciens, tout en restant ouverte, outre les collectivités, aux professionnels du cadre de vie et aux formations associées.

DATE ET LIEU

- Mercredi 06 décembre – 08h/17h – Camp Jacob (Saint Claude) – Rivière Sens (Gourbeyre)
- Jeudi 07 décembre – 08h/17 h – Fouillole (Pointe à Pitre) – RUCAP (Pointe à Pitre)
- Vendredi 08 décembre 2023–08h/17 h – Lieu à préciser entre Jarry et Pointe à Pitre (Matin) - Ze BOX (Baie Mahault) (Après-midi)

PARTENAIRES

ADEME – DEAL – CNFPT – Conseil Régional – Conseil Départemental – Agence des 50 Pas – Direction des Affaires Culturelles (DAC) - Ordre des Architectes de Guadeloupe (CROAG) – AUG – AFPCNT – AFPS – Université des Antilles ...

PLEINS FEUX

Invité vedette de ce séminaire, Sylvain Grisot est urbaniste et fondateur de dixit.net, une agence qui accompagne les territoires et les organisations qui font la ville dans leur redirection. Consultant, conférencier, enseignant et chercheur, il est aussi l'auteur du Manifeste pour un urbanisme circulaire (Apogée 2021), et de Réparons la ville ! avec Christine Leconte (Apogée 2022).



La fresque de la ville

Un jeu sérieux pour comprendre les enjeux systémiques de la fabrique urbaine.
www.dixit.net



Les interventions de Sylvain GRISOT et l'atelier « Fresque », temps forts annoncés de l'action « URCY23 »

PROGRAMME

Jour 1 - Mercredi 06 décembre 2023 – Université des Antilles - Camp Jacob (Saint Claude)
ANIMATION : Axel GRAVA, Animateur RUDG – Grand Témoin (Sylvain GRISOT)

→ 08 :00 > Accueil
 Enregistrement et collation

OUVERTURE

- 08h30 : Allocutions protocolaires par le CAUE et les partenaires de l'action
- CAUE – Fred GOUBIN, Président ou son représentant
 - Conseil Régional - Ary CHALUS, Président ou son représentant
 - Conseil Départemental – Guy LOSBAR, Président ou son représentant
 - Préfecture de Guadeloupe ou/et ses représentations
 - ADEME – Jérôme ROCH, Directeur ou son représentant
 - DEAL – Olivier KREMER, Directeur ou son représentant
 - Agence des 50 Pas Géométriques de la Guadeloupe – Président ou Rony SAINT CHARLES, Directeur, ou le représentant
 - AFPCNT
 - AFPS
 - Université des Antilles
 - Établissement public Foncier – Patrick SELLIN Président ou le représentant
 - Maire de la Ville ou de l'EPCI-Hôte

INTERVENTION

- 09 :30 > « Loi Climat et Résilience et objectif ZAN, où en sommes-nous en Guadeloupe ? » - DEAL
 → 10 :30> « Le risque, un calque primordial d'aménagement et de planification » – Analyse comparée de différents territoires insulaires français – AFPCNT/AFPS
 → 11 :30 > « Applicabilité d'un urbanisme circulaire et zones de menaces graves pour les vies humaines » – Agence des 50 Pas

12 :30 – 13 :30 > DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE

VISITE

- 14 :00 > « Rivière Sens, une histoire de sens ? »
 > *visite rendant compte du défi d'allier acceptabilité sociale du recul stratégique, responsabilité politique et latitude technique de l'aménagement sur le littoral.*
 > guidée par l'Agence des 50 Pas
 → 16 :30 > Clôture

Jour 2 - Jeudi 07 décembre 2023 – Université des Antilles - Fouillole (Pointe à Pitre)
ANIMATION : Axel GRAVA, Animateur RUDG – Grand Témoin (Sylvain GRISOT)

→ 08 :00 > Accueil
Enregistrement et collation

OUVERTURE

→ 08h30 : CAUE – Fred GOUBIN, Président ou son représentant

INTERVENTION

→ 09 :30 > « L'intégration du risque dans l'aménagement en Guadeloupe ? » - DEAL
→ 10 :30 > « Risque et urbanisme des notions aux solutions » - Université des Antilles (UA)
→ 11 :30 > « Les enjeux croisés de l'habitat et du risque, fenêtre d'application pratique d'un urbanisme circulaire ? CA Cap Excellence

12 :30 – 13 :30 > DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE

VISITE

→ 14 :00 > « La rénovation urbaine à l'épreuve du risque »
> *visite rendant compte du challenge de reconstruire la ville sur elle-même, en contexte insulaire tropical à risque, dans l'agglomération la plus peuplée et fréquentée de Guadeloupe –*
> guidée par Cap Excellence
→ 16 :30 > Clôture

ANIMATION : Axel GRAVA, Animateur RUDG

Vendredi 08 décembre 2023 – Matin - WTC Jarry

→ 08 :00 > Accueil
Enregistrement et collation

LANCEMENT

→ 08h30 : CAUE – Fred GOUBIN, Président ou son représentant

INTERVENTION

→ 09 :00 > « Du défi, en Guadeloupe, d'appliquer les préceptes circulaires en intégrant la question du risque » - DIXIT, FRANCE – Sylvain GRISOT

Retex vidéo

→ 10h30 : « Circularité et vulnérabilité, du micro-projet au grand territoire » – Haïti – UEH/URBATERR/URBAYITI - piloté par Kelly GUERRIER et Garry LHERISSON

INTERVENTION

→ 11h30 : « (Ma) Petite histoire de l'urbanisme circulaire en Guadeloupe » - Faire dialoguer l'urbain et le littoral - Franck CHAUVEL

MOT DE CLOTURE

RDV SEMINAIRE 2024 – « RELOCALISATION DES PERSONNES ET DES ACTIVITES VIS-A-VIS DES RISQUES NATURELS »

12 :30 – 13 :30 > DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE

Vendredi 08 décembre 2023 – Après midi - « Ze BOX Jarry

→ 14 :00 > « Workshop : Jarry, en fresque » > Atelier relatif aux enjeux croisés risque/urbanisme circulaire sur la zone de Jarry à l'horizon 2030

→ 16 :30 > Séance de dédicaces du dernier ouvrage de M. GRISOT «

SÉMINAIRE
AVEC
SYLVAIN GRISOT

URBANISME
CIRCULAIRE
& APPROCHES
DURABLES VOILET RISQUES

UR
CY

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GUADELOUPE

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46 -
Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex
Tél : 0590 81 83 85 – Fax : 0590 81 74 76 - Mail :
contact@caue971.org

CONTACTS PRESSE

Hubert ANNEROSE,
Directeur du CAUE Guadeloupe
Tél : 0690 30 04 29
Email : annerose.h@caue971.org

Axel GRAVA, Animateur RUDG
Tél : 0690 29 40 29
Email : grava.a@caue971.org

CAUE Guadeloupe
Tél : 05 90 81 83 85
Email : contact@caue971.org